

Délégués du personnel **CFDT** du réseau commercial
Groupama Loire-Bretagne
Réunion du 09 Juillet 2015

Les DP CFDT dénoncent une nouvelle fois la version de la direction sur Magellan. La migration n'est pas qu'un simple changement de système information.

Les salariés font les frais aujourd'hui de cette évolution et ils s'inquiètent de leur devenir. Les DP demandent à la direction de leur apporter des réponses concrètes.

La direction précise que des formations vont être réalisées sur GRC et COMPAS. Les managers ont recensé les salariés qui sont en grande difficulté.

Des soutiens vont être mis en place pour le réseau commercial.

Les DP rappellent l'instabilité du système. Les salariés éprouvent toujours de nombreuses difficultés en face à face clients. Il y a réellement un mal être sur le réseau commercial et les DP CFDT alertent la direction sur la situation.

Les DP précisent que l'encadrement de proximité est également en difficulté pour répondre aux nombreuses sollicitations de leurs équipes.

Les DP notent que les salariés sont partis en vacances ou vont partir mais sont très inquiets pour la rentrée. (Outils, rémunération variable, pression des objectifs, quittance) ;

Les DP CFDT demandent le maintien intégral de la rémunération variable 2015, tous métiers, sans conditions d'objectifs.

La direction reconnaît les faiblesses du système ... mais refuse toute révision du dispositif de rémunération variable.

Affaire à suivre.

Les DP CFDT soulignent que de nombreuses incivilités des clients insatisfaits ont lieu, dues au non-respect des engagements contractuels (joker franchise, GSA migrée, ...) ? Que compte faire la direction ?

La direction regarde ... et précise que la solution la plus favorable est appliquée au client.

Les DP ont lors de la séance démontré que ce n'est pas toujours le cas.

Affaire à suivre...

Les DP CFDT demandent pourquoi les salariés doivent faire l'avance de frais concernant l'envoi d'une Lettre recommandée ?

La direction indique qu'il s'agit d'un test sur le département 35 concernant 60 personnes.

Suite à la demande des élus CFDT, la direction précise qu'elle annule le système d'avance de frais pour l'envoi des LR. Il faut comme avant utiliser le chéquier. La direction n'envisage pas la suppression des chèquiers mais préconise de les utiliser le moins possible. La direction va communiquer très rapidement sur ce point.

